



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

Conseil du **6 novembre 2017**

Délibération n° 2017-2254

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Lyon 4° - Lyon 6°

objet : Travaux connexes à l'insertion d'une piste cyclable, pont Winston Churchill - Approbation d'une convention avec le Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise (SYTRAL)

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction voirie, végétal et nettoyage

**Rapporteur** : Monsieur le Conseiller délégué Hémon

**Président** : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 17 octobre 2017

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 8 novembre 2017

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, MM. Barral, Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, M. Bernard, Mme Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, MM. Vesco, Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mme Beautemps, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mme Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Gachet, Mme Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Gomez, Gouvernyre, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, MM. Huguét, Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, MM. Moretton, Moroge, Odo, Passi, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, MM. Sécheresse, Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet.

Absents excusés : MM. Bret (pouvoir à M. Devinaz), Kabalo (pouvoir à Mme Belaziz), Mmes Basdereff (pouvoir à Mme El Faloussi), Berra (pouvoir à M. Huguét), Burillon (pouvoir à M. Crimier), M. Collomb (pouvoir à M. Kimelfeld), Mmes Gailliout (pouvoir à M. Coulon), Guillemot (pouvoir à Mme Jannot), Iehl (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), Millet (pouvoir à Mme Bouzerda), M. Millet (pouvoir à Mme Picard), Mmes Nachury (pouvoir à Mme Crespy), Piantoni (pouvoir à Mme Hobert), Servien (pouvoir à M. Da Passano), Vullien (pouvoir à M. Vincent).

Absents non excusés : Mme Farih.

**Conseil du 6 novembre 2017****Délibération n° 2017-2254**

commission principale : déplacements et voirie

commune (s) : Lyon 4° - Lyon 6°

objet : **Travaux connexes à l'insertion d'une piste cyclable, pont Winston Churchill - Approbation d'une convention avec le Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise (SYTRAL)**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction voirie, végétal et nettoyage

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 12 octobre 2017, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

**I - Contexte**

Le pont Winston Churchill est un axe structurant du plan d'actions pour les mobilités actives (PAMA). Il donne accès au Parc de la Tête d'Or et constitue le dernier pont de la Ville de Lyon à équiper pour permettre le passage des vélos en toute sécurité. Il doit ainsi être aménagé en site propre pour les vélos dans la continuité des aménagements cyclables programmés cours Herbouville en rive droite et avenue de Grande Bretagne en rive gauche.

**II - Projet**

Le projet consiste à aménager une piste cyclable bidirectionnelle sur le pont Winston Churchill et sur ses 2 extrémités, place Godien à Lyon 4° et avenue de Grand Bretagne à Lyon 6°.

Ce projet nécessite le déplacement d'un mât porte-LAC de la ligne de trolley-bus C4.

Ces modifications ont été chiffrées par le Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise (SYTRAL) à 100 000 €HT.

**III - Calendrier prévisionnel**

La réalisation des travaux de déviation de la ligne aérienne de contact et des 2 mâts porte-LAC est programmée par le SYTRAL à l'automne 2017, en coordination avec le projet cyclable du cours d'Herbouville.

**IV - Montage financier**

Le montant prévisionnel de modification de la ligne aérienne de contact et des mâts porte-LAC, estimé à 100 000 €HT, sera pris en charge financièrement par la Métropole de Lyon dans le cadre de la convention, objet du présent rapport ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

**DELIBERE**

**1° - Approuve** la convention à passer entre la Métropole de Lyon et le Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise (SYTRAL) relative aux travaux connexes à l'insertion d'une piste cyclable, pont Winston Churchill à Lyon.

**2° - Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention et l'ensemble des actes afférents nécessaires à son exécution.

**3° - La dépense** d'investissement en résultant, soit 100 000 €HT, sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2017 - compte 204182 - fonction 847 - opération n° 0P09O5048.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 8 novembre 2017.**